



TARN-ET-GARONNE
LE DÉPARTEMENT.fr

Valérie RABAULT
CONSEILLERE DEPARTEMENTALE

Montauban, le 21 octobre 2022

Motion sur le groupe d'intérêt public « Public Labo »

Déposée par Valérie RABAULT, conseillère départementale, présidente de la commission des finances

Le 15 novembre 2019, le président du Conseil départemental a signé l'engagement du département de Tarn-et-Garonne pour la création du GIP « Public Labo ».

Le GIP « Public Labo » a pour objet de « fédérer l'activité des laboratoires d'analyses et vétérinaires des départements membres afin de mettre en œuvre la politique publique de sécurité sanitaire et d'intervenir dans les domaines de la santé publique vétérinaire, de la santé végétale, et dans la surveillance de la qualité de l'alimentation, des eaux potables et de l'environnement ».

Cet objectif de « fédération » de l'activité ne saurait être contraire à la demande légitime de transparence de la part des membres du GIP, et notamment sur les données financières.

A plusieurs reprises, des élus départementaux ont été amenés à demander des informations et précisions financières (commission des finances de juillet 2021, etc), sans que ces informations soient transmises de manière satisfaisante et complète. Le 2 octobre dernier, j'ai demandé les résultats du GIP (que j'ai obtenus) et « la contribution de chaque département à la fois au chiffre d'affaires du GIP et au résultat net ».

La réponse qui m'a été transmise a été la suivante : « Nous ne produisons qu'un seul compte d'exploitation et non pas 1 par site. (c'est ce qui a toujours été convenu)».

Cette réponse est contraire à l'objectif de transparence que je pense indispensable à la bonne administration d'une collectivité locale.

Aussi, je sollicite du GIP « Public Labo » qu'il fournisse au conseil départemental de Tarn-et-Garonne les données que j'ai demandées le 2 octobre 2022. Faute de quoi, je demanderai l'application de la clause 8.2 de la dite convention définissant les modalités de retrait du GIP de l'un des membres.